

Mgr Fellay affirme qu'il ne signera pas le Préambule doctrinal, par Nicolas Senèze

Publié le 6 février 2012
3 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

la-Croix.com

Le supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a affirmé jeudi 2 février qu'il refusait de signer le Préambule doctrinal présenté par Rome. Une déclaration qui, selon Rome, ne constitue pas une réponse officielle de la Fraternité

Dans **une homélie prononcée jeudi 2 février** au séminaire américain de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X** (FSSPX), à Winona (Minnesota, nord), **Mgr Bernard Fellay**, son supérieur général, a évoqué les discussions entre Rome et les héritiers de **Mgr Lefebvre**, et notamment **le Préambule doctrinal que lui a présenté le cardinal William Levada**, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le 14 septembre 2011.

« Nous n'allons pas signer cela », a déclaré Mgr Fellay soulignant que la proposition romaine comportait une solution canonique de régularisation de la FSSPX remplissant « toutes nos conditions », mais expliquant aussi que le point de désaccord demeurerait l'enseignement du concile Vatican II.

« Dans le texte de ce *Préambule doctrinal*, ils donnent deux applications du comment nous devons comprendre ces principes. Ils nous donnent les exemples de l'œcuménisme et de la liberté religieuse, tels qu'ils sont décrits dans le nouveau *Catéchisme de l'Église catholique*, qui reprend exactement les points que nous reprochons au Concile », explique Mgr Fellay.

Pour le chef de file des intégristes, cet enseignement est contraire à la Tradition mais le problème est que Rome « donne une autre signification au mot « Tradition » », affirme-t-il. « **Voilà pourquoi nous avons été obligés de dire « non ». Nous n'allons pas signer cela.** »

Officiellement, les discussions doctrinales entre le Saint-Siège et la FSSPX **se sont achevées en juin 2011**. Le 14 septembre, dans la suite de ces discussions, le cardinal Levada a remis à Mgr Fellay un Préambule doctrinal sur lequel il demandait à la Fraternité de se positionner.

Après **une rencontre, début octobre à Albano** (Italie) avec l'ensemble des responsables de la FSSPX, Mgr Fellay a envoyé à Rome une première réponse qui aurait été jugée « insuffisante » par les responsables romains, obligeant **Mgr Fellay à faire parvenir une seconde réponse**.

C'est l'ensemble de ces textes qui ont été examinés fin janvier lors de l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la doctrine de la foi : selon l'agence romaine I.Media, ses membres en auraient jugé la teneur très insuffisante.

À Rome, on considère qu'il n'y a pas actuellement de rupture définitive des négociations avec la FSSPX, du moins tant que cette dernière ne s'est pas prononcée formellement.

Or Mgr Fellay ne semble pas, actuellement, vouloir aller à cette extrémité : « C'est notre devoir d'aller toujours à Rome, de frapper à la porte et de demander non pas d'y entrer (puisque nous

sommes déjà dedans), mais de les prier de se convertir, de changer et de retourner à ce qui fait l'Église », a-t-il affirmé à Winona.

En fait, tout se passe comme si aucune des deux parties ne voulait prendre la responsabilité d'être le premier à « claquer la porte ».

Dans ce cas, se poserait alors la question du statut de la FSSPX et de ses membres, prêtres et évêques, **qui ne sont plus formellement excommuniés depuis 2009**, mais n'ont aucune situation canonique dans l'Église catholique.

Nicolas Senèze, le 6 février 2012